

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13/09/2019

La nouvelle vie du patrimoine architectural dans la Métropole Aix-Marseille Provence

Depuis quelques années, les acteurs locaux soulignent l'importance du socle monumental pour développer l'économie et le tourisme et renforcer l'attractivité de la Métropole. Bien traité, il apporte sa distinction aux nouveaux lieux d'échanges et de consommation de la ville. Le secteur privé prend conscience de la valeur économique du patrimoine architectural (innovation, image de probité, approche éco-responsable...).

Les retombées touristiques ne sont pas négligeables (droit de visite, activité des commerces et des artisans locaux...). Les travaux de réhabilitation bénéficient aux entreprises locales, notamment pour l'acquisition d'un savoir-faire. Le réemploi de bâtiments abandonnés et de lieux inutilisés s'inscrit aussi dans le développement responsable. Une nouvelle vocation, généralement culturelle ou sociale mais aussi de plus en plus économique, permet aux visiteurs comme aux habitants de (re)découvrir un lieu peu à peu tombé dans l'oubli.

Pour accompagner les Journées Européennes du Patrimoine 2019 (21 et 22 septembre), l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (Agam) a réalisé deux dépliants qui offrent un tour d'horizon de la mise en valeur de l'héritage bâti dans la Métropole Aix-Marseille-Provence et montrent les différentes façons de le préserver et de le réemployer. Le premier dépliant concerne la Métropole, le second fait un zoom sur Marseille.

Ces documents rappellent que l'agence s'est saisie de la thématique du patrimoine depuis de nombreuses années et s'attache à l'intégrer le plus souvent possible dans ses études de projet urbain.

Veuillez trouver ces deux dépliants en pièces jointes.

Contact presse

Laetitia SZANTO, Chargée de Communication

E-mail : l.szanto@agam.org

Tél. : 04 88 91 92 11 / 06 62 44 92 14